

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 4^e ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

1- COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ANNÉE EN COURS

	Pondération de l'étape	Date de transmission	Modalités
1 ^{re} communication	Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement	Au plus tard le 15 octobre	Communication accessible sur le portail parents de Mozaïk
1 ^{er} bulletin	20%	20 novembre 2025	- Rencontre de parents le 20 ou 21 novembre - Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk
2 ^e bulletin	20%	26 février 2026	- Rencontre de parents le 26 ou 27 février 2026 - Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk
3 ^e bulletin	60%	Au plus tard le 1 ^{er} juillet 2026	Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk

**Des épreuves du MELS en lecture et écriture au mois de juin compteront pour 20% de la note finale.*

2- RÉPARTITION DES PRINCIPALES ÉVALUATION

	Première communication	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français	Sommaire des apprentissages faits et du comportement			
Lire (50 %)		☒	☒	☒
Écrire (30 %)		☐	☒	☒
Communiquer oralement (20 %)		☐	☒	☒
Anglais				
Interagir oralement en anglais (50 %)		☐	☒	☒
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35 %)		☐	☒	☒
Écrire des textes (15%)			☒	☒
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (30%)		☐	☒	☒
Utiliser un raisonnement mathématique (70%)		☒	☒	☒
Culture et citoyenneté québécoise (100 %)		☐	☒	☒
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		☐	☒	☒
Science et technologie (100 %)		☐	☒	☒

Éducation physique et à la santé (100 %)		☐	☒	☒
Arts plastiques (100 %)		☐	☒	☒
Musique (100 %)		☐	☒	☒

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ou aux étapes suivantes :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Exercer son jugement critique	☐	☐	☐
Communiquer	☐	☒	☒
Organiser son travail	☐	☐	☐
Travailler en équipe	☐	☐	☐

3- NATURE DES ÉVALUATIONS

Nature des évaluations

Le personnel enseignant évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides à l'aide de productions, d'observations et de conversations.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant.e de votre enfant.